



Le vaccin contre le VPH, la région des Pouilles en Italie propose le certificat obligatoire. Le Garante de la vie privée ouvre une enquête

Par [Byoblu](#)

Mondialisation.ca, 29 mai 2024

byoblu.com

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

[Après la Sicile et le vaccin de la rougeole](#), c'est au tour des Pouilles de faire face au papillomavirus. En effet, ces derniers jours, la Région a approuvé à l'unanimité [un projet de loi](#) visant à rendre obligatoire la présentation d'un certificat de vaccination ou d'absence de vaccination contre **le papillomavirus** pour s'inscrire à des cours de formation.

La mesure concernerait les jeunes de 11 à 25 ans, inscrits au collège, au lycée et jusqu'à l'université. **Pierluigi Lopalco**, conseiller pour la santé et professeur d'hygiène ayant une longue carrière dans le domaine de l'épidémiologie et de la vaccination, et figure de proue de la saison Covid, est également le promoteur du projet.

L'objectif déclaré est d'augmenter la couverture vaccinale, en limitant le nombre de personnes qui refusent, en toute connaissance de cause.

Pour l'instant, la non-vaccination **ne remet pas en cause l'inscription à l'école** et, comme le précise le site Internet, le certificat peut également se limiter à la « *simple mention de la réalisation de l'entretien d'information sur l'intérêt de la vaccination* ».

Il n'est cependant pas fait référence aux **effets indésirables**, qui font l'objet d'un silence religieux depuis des années, à l'exception du soupçon émis il y a quelques années par une [émission de télévision](#) bien connue concernant le manque de transparence en matière de données de **pharmacovigilance**.

Mais aujourd'hui, c'est la question de la protection de la **vie privée** des étudiants qui est à l'ordre du jour. Bien que Lopalco lui-même affirme, [en citant Butac](#), qu'aucun « fichage » n'est prévu et que « tout se fera dans le respect de la vie privée des étudiants », le * **Garante della Privacy** ne semble pas être de cet avis.

Ces dernières heures, en effet, **un rapport a été envoyé à la région des Pouilles** pour clarifier certains points controversés du projet. En effet, [le Garante rappelle que](#) « le règlement européen sanctionne une interdiction générale du traitement des données relatives à la santé, à moins que des exemptions spécifiques ne s'appliquent ».

De plus, la législation actuelle précise que le **certificat de vaccination** ne peut être demandé que dans **les cas de vaccinations obligatoires**, et jusqu'à présent, le vaccin contre le papillomavirus n'en fait pas partie.

En outre, l'initiative est d'autant plus délicate qu'elle concerne également **des élèves de moins de 14 ans**. La Région, dirigée par Michele Emiliano, dispose maintenant de 30 jours pour fournir au Garante toutes les informations demandées, utiles à l'évaluation du dossier.

Article original en italien : [Vaccino Hpv, Regione Puglia Propone Certificato Obbligatorio. Il Garante della Privacy Apre Istruttoria](#), Byoblu, le 29 mai 2024.

Traduction : Mondialisation.ca

*** Note**

* »Le « **Garante per la protezione dei dati personali** » est l'autorité **italienne** de protection des données chargée d'assurer la protection des libertés et des droits fondamentaux dans le cadre du traitement des données personnelles. Le décret protège la confidentialité des données des individus. »

La source originale de cet article est [byoblu.com](#)

Copyright © [Byoblu](#), [byoblu.com](#), 2024

Articles Par : [Byoblu](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca